



INFORMATION REGLEMENTEE

Le 15 juillet 2024

Bilan semestriel du contrat de liquidité MERSEN

Au titre du contrat de liquidité confié par la société MERSEN à BNP PARIBAS, en date de dénouement du 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

42 245 titres MERSEN
585 281 €

Au cours du 1^e semestre 2024, il a été négocié un total de :

A l'achat, 90 254 titres, pour un montant de 3 225 951 € (1 028 transactions).
A la vente, 81 629 titres, pour un montant de 2 946 122 (954 transactions)

Il est rappelé que :

1- Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

35 358 titres MERSEN
790 757 €

2- Au cours du 2^e semestre 2023, il a été négocié un total de :

A l'achat, 83 257 titres, pour un montant de 3 177 765 € (1 108 transactions).
A la vente, 78 610 titres, pour un montant de 2 963 826 (1 026 transactions)

3- Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

36 434 titres MERSEN
1 157 951 €

4- Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

45 659 titres MERSEN
693 152 €